

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben A Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.r



Maladie

Dentaire

## Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	1214	Société :	R.A.M
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		EL OIRDI AZOUZ	
Date de naissance :		01/01/1951	
Adresse :		Berk EL WISAB BLOC 511 N° 748	
Tél. :		2139.10 Dhs	

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	01/02/2023	Age :	53 ans
Nom et prénom du malade :	MEZI ET KEBIEN		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	ALD		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 28/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :



## Déclaration de Maladie

M22- 0056111

1329

Optique

Autres

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet en signature du Médecin atteste de la validité des Actes
01/01/2023	Consultation	1 x 30	30	NAJAH Hayat INFIRMIER BLOC 225
01/01/2023	Consultation	1 x 30	30	NAJAH Hayat INFIRMIER BLOC 225

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE AL BOUSTANE</b> <u>Houda BELHOUCINE</u> 580, Bd Ibn Sina Dera El Widad Hay Hassani - CASABLANCA <small>06 22 40 55 57</small>	7.2.23	1139,10

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....			-		.....
	.....					.....
	.....					.....

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

ACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Hayat NAJIH

## Cardiologue



### الدكتورة حياة ناجي

### اختصاصية في أمراض القلب والشرايين

Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca

Ancien interne à l'hôpital de la Timone à Marseille

Ancien interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Diplômée en Echocardiographie de l'Université Bordeaux Segalen

Diplômée en cardiologie pédiatrique de l'Université Paris Descartes

Diplômée en imagerie vasculaire de l'Université Paris Sud

خبرة عملية الطبيب في المار البيضا.

طبيبة « داخلية سابقاً بمستشفى مارسيليا بفرنسا .

طبيبة « داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد بالدار البيضا .

حاصلة على شهادة فحص القلب بالصدى من جامعة بوردو بفرنسا .

حاصلة على شهادة فحص الشرايين والأوعية بالصدى من جامعة باريس .

حاصلة على شهادة أمراض القلب للأطفال من كلية الطبيب بباريس .

Casablanca, le :

04/10/2023

Mesni El kebira

269,00

X3 = 807,00

15

-

COVACOM 10/5/2023

269,00

Dr. NAJAH Hayat  
Cardiologue  
Bd Afghanistan, Derb Houria, Bloc 225  
Hay Hassan, Casablanca  
Télé: 0522 90739714  
INPE: 0522 90739714

269,00

269,00

PHARMACEUTICAL BOUSIA  
Hôpital Ibn Rochd Casablanca  
380 Bd Ibn Rochd Casablanca  
Hay Hassan Casablanca  
Tél: 05 22 90 33 97



Bd. Afghanistan, Derb Houria, Bloc 225, N°1, 2ème Etage , Hay hassani, Casablanca

شارع أفغانستان درب الحرية ، بلوك 225 رقم 1، الطابق الثاني، العم المحيى، المار البيضا.

Tél. : 05 22 90 70 51 - GSM : 06 62 69 23 99

② - Nebi Jidou Sme

LOT 137474  
MFG 01 2022  
EXP 01 2024  
SN XIK3ICJ1WRFNAS

PPV  
110DH70

110,70 A3 = 339.10  
Dr. NAJAH Hayat  
Cardiologue  
Bd Afghanistan, Darb Houna, Bloc 25  
Hay Hassan, Casablanca  
NPE: 031173914

4  
22  
4  
79 TNIE50

PPV  
110DH70

PPV  
110DH70

③ - Ubonic 40m

1139, 10

Dr. NAJAH Hayat  
Cardiologue  
Bd Afghanistan, Darb Houna, Bloc 25  
Hay Hassan, Casablanca  
NPE: 031173914

PHARMACIE AL BOUSTANE  
Houhou BEL HOUCEINE  
580, Bd Ibn Sina Darb El Widad  
Hay Hassan, CASABLANCA  
Tel.: 05 22 90 33 97

# CABINET DE CARDIOLOGIE DR NAJIH HAYAT

## FACTURE

NOM : MEZRI

PRENOM : EL KEBIRA

<u>DATE</u>	<u>ACTE</u>	<u>MONTANT</u>	<u>SIGNATURE</u>
07/02/2023	Consultation+ECG	300 dh	 Dr. Najih Hayat Cardiologue Bd Afghanistan, 1er étage, Bloc 25 Hay Hassan - Casablanca INPE: 091173914
07/02/2023	ECHOCOEUR	700 dh	 Dr. Najih Hayat Cardiologue Bd Afghanistan, 1er étage, Bloc 25 Hay Hassan - Casablanca INPE: 091173914